



INFORMATIONS COMMUNALES :

RÉOUVERTURE DES DÉCHETTERIES ET DES PLATEFORMES DE DECHETS VERTS DE YVETOT NORMANDIE



1- LA DECHETTERIE :

Suite à l'autorisation préfectorale délivrée vendredi 17 avril, la CCYN met en place une ouverture de ses déchetteries à compter de lundi 27 avril sous certaines conditions.

Afin d'assurer la sécurité sanitaire et routière pour tous, d'éviter des embouteillages et des files d'attente importantes et dangereuses, il a été décidé de fixer, par commune, des jours d'ouverture.

Pour les habitants de la commune, la déchetterie sera ouverte uniquement
les jeudis 30 avril et 7 mai de 9h00 à 12h00

MESURES SPECIFIQUES A RESPECTER OBLIGATOIREMENT :

- 1- Fournir un **justificatif de domicile** et l'autorisation de déplacement cochée à la case n°2.
- 2- Seulement **4 véhicules** seront acceptés à la fois à l'intérieur des déchetteries.
- 3- Les agents des déchetteries ne pourront pas aider au déchargement des véhicules.
- 4- **Les déchets de mobiliers ne seront pas acceptés pour l'instant**, l'entreprise de reprise étant fermée.

Après le 9 mai, sauf dispositions contraires, la déchetterie sera ouverte, pour tous, aux jours et horaires habituels.

En comptant sur le civisme de tous.

2- LES PLATEFORMES DE DECHETS VERTS

Les plateformes de déchets verts en particulier d'Allouville-Bellefosse et d'Hautot le Vatois seront également réouvertes au public à compter du lundi 27 avril.

Exceptionnellement, du 27 avril jusqu'au samedi 2 mai inclus (fermeture le vendredi 1er mai), celles-ci seront ouvertes tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h.

A compter du lundi 4 mai, les jours et horaires habituels seront repris.

MASQUE EN TISSU GRAND PUBLIC

La Préfecture a transmis un document de l'AFNOR (Association Française de Normalisation) qui précise les caractéristiques techniques des masques en tissus lavables.

Ce document peut guider ceux qui parmi vous souhaitent confectionner leur propre masque.

Celui-ci est consultable sur le site internet de la commune : www.ecretteville-les-baons.com

Le port de ces masques en tissus deviendront probablement obligatoire dans certaines circonstances. C'est la raison pour laquelle la communauté de communes Yvetot Normandie en liaison avec la commune a décidé de fournir un masque adulte à chaque habitant de la commune.

La date de livraison n'est pas encore connue, les masques seront distribués dans chaque boîte aux lettres sur la base du nombre de membre du foyer inscrit sur le listing des ordures ménagères.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Les cérémonies commémoratives du 8 mai sont annulées. Dans le respect des mesures nationales, il n'y aura pas de rassemblement au Monument aux Morts cette année.

Une gerbe sera déposée par le Maire en mémoire des enfants de la commune morts pour la France.

RÉOUVERTURE DE LA MAIRIE

A compter du lundi 11 mai, la mairie sera réouverte au public aux jours et horaires habituels :

les lundi et jeudi de 17h00 à 19h00

Les dispositions suivantes devront être respectée :

- une seule personne à la fois dans la mairie
- Respect dans les files d'attente des mesures d'éloignement de 1 mètre minimum
- Port d'un masque conseillé
- Utilisation du gel hydroalcoolique mis à votre disposition à l'entrée